

# Annexe I

## Liste des recommandations dont l'état de mise en oeuvre n'est pas indiqué dans le rapport de suivi

Période : 2015

Total de rapports : 88

Total de recommandations dont la situation d'exécution n'a pas été fournie au CGSP : 187

Tutelle : Ministère du Développement Rural

N° ordre	Année Rapor	Structure de contrôle	Recommandation
<b>Entités vérifiées : IESA</b>			
1	2 015	CGSP	-la tenue régulière des sessions du Comité National de Pilotage, des Comités Régionaux et Locaux d'Orientation du projet IESA
2	2 015	CGSP	-le respect des dispositions de l'article 85.3 du CMPDS relatif à la garantie de bonne exécution des contrats de marché
3	2 015	CGSP	-le renouvellement des actes de prolongation à la fin des phases du projet

**Entités vérifiées : Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB)**

1	2 015	CGSP	-l'application rigoureuse de toutes les dispositions du code des marchés publics
2	2 015	CGSP	-le maintien de l'équilibre entre le montant notification et le montant recouvré
3	2 015	CGSP	-la comptabilisation correcte des ressources
4	2 015	CGSP	-l'actualisation du registre de l'employeur

**Entités vérifiées : OHVN**

1	2 015	I. E. P	Adopter le Cadre organique de l'OHVN
2	2 015	I. E. P	Relire la Décision n° 0292/MDRE-SG du 23 juin 1989 portant création de l'Unité de Gestion dudit périmètre pour prendre en compte les données relatives aux deux sous projets en cours de démarrage
3	2 015	I. E. P	Elaborer et soumettre au CA un Projet de cadre Organique
4	2 015	I. E. P	Soumettre le manuel de procédures à la validation de la Commission nationale de Suivi et de place des Structures du Contrôle Interné par le décret n°03-023/P-RM du 28 Janvier 2003

**Tutelle : Ministère du Développement Rural**

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
5	2 015	I. E. P	Commenter les écarts entre les Ressources et les Emplois dans les rapports d'exécution budgétaire
6	2 015	I. E. P	Communiquer à la Direction de l'OHVN le PV de l'AG mettant en place le bureau exécutif de la section syndicale CSTM en vue de sa reconnaissance
7	2 015	I. E. P	Négocier avec le partenaire « Huilerie Emile Noel » la possibilité du maintien des primes aux animateurs et des frais de collecte et ramassage
8	2 015	I. E. P	Relire le statut et règlement intérieur en vue de déterminer un plafond pour les bons à souscrire à la caisse
9	2 015	I. E. P	Elaborer un projet de relecture de la Décision n°0292-MDRE-SG du 23 Juin 1989 portant création de l'Unité de gestion dudit périmètre
10	2 015	I. E. P	Négocier avec le partenaire "Huilerie Emile Noël" la possibilité du maintien des primes aux animateurs et des frais de collecte et ramassage dans les struct de la subvention pour les futures campagne
11	2 015	I. E. P	Adopter le cadre organique de l'OHVN
12	2 015	I. E. P	Relire la Décision n° 0292/MDRE-SG du 23 Juin 1989 portant création de l'Unité de Gestion du périmètre de Farabana pour prendre en compte les données relatives aux 2 sous-projets
13	2 015	I. E. P	Elaborer et soumettre au Conseil d'Administration un projet de cadre organique
14	2 015	I. E. P	Soumettre le Manuel de procédures à la validation de la Commission Nationale de Suivi
15	2 015	I. E. P	Recouvrement des arriérés de paiement d'un montant de 2 615 140 FCFA
16	2 015	I. E. P	Elaborer un projet de relecture de la Décision n° 0292-MDRE-SG du 23 Juin 1989 portant création de l'Unité de gestion dudit périmètre pour prendre en compte les données relatives aux deux sous projets
17	2 015	I. E. P	Recouvrement des bons souscrits sur la caisse du fonds social d'un montant de 4 415 540 FCFA
18	2 015	I. E. P	Recouvrer les impayés de crédit campagne d'un montant de 663.118.261
19	2 015	I. E. P	Recouvrer les impayés d'un montant de 9 649 750 FCFA sur les cession de dix (10)décortiqueuses fournies par le programme Initiative Riz
20	2 015	I. E. P	Recouvrer les impayés d'un montant de 16 017 260 FCFA sur les cessions de quinze (15) batteuses fournies par le programme Initiative Riz
21	2 015	I. E. P	Etablir une clé de répartition des fonds devant servir au règlement des dettes internes restantes d'un montant de 171 032 451 FCFA
22	2 015	I. E. P	Commenter les écarts entre les ressources et les emplois dans les rapports d'exécution budgétaire

**Tutelle :** Ministère de l'Artisanat et du Tourisme

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	----------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Direct. Nat. Art.

1	2 015	CGSP	organiser des ateliers de sensibilisation et d'information des artisans sur les activités de SIRA
2	2 015	CGSP	élaboration et mise en oeuvre d'une stratégie d'information et de sensibilisation des acteurs impliqués dans le secteur à travers les médias, les sites
3	2 015	CGSP	rendre opérationnel le Bureau d'Accueil et d'Orientation par la tenue d'un registre pour les usagers
4	2 015	CGSP	création du Comité Technique National
5	2 015	CGSP	rendre opérationnel le Bureau d'Accueil et d'Orientation par la mise en place d'un système d'évaluation de la satisfaction des clients
6	2 015	CGSP	doter la DNA d'un budget conséquent lui permettant d'assurer la prise en charge correcte des charges afférentes à la réalisation de ses missions
7	2 015	CGSP	accroître l'accès à l'internet à haut débit pouvant atteindre 5 Méga
8	2 015	CGSP	-créer de bonnes conditions de travail au sein de la Direction Nationale pour les agents, notamment en dotant le personnel de matériel et équipement adéquats

**Tutelle :** Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Décentralisées

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	----------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Cercle Bla

1	2 015	I. Intér	-le renforcement des effectifs du Peloton des gardes du Cercle de Bla
2	2 015	I. Intér	-la dotation régulière des Sous-préfets en cartes d'identité
3	2 015	I. Intér	-l'élaboration et la transmission semestrielle au gouverneur de la région de rapports de synthèse des rapports trimestriels de suivi des banques de céréales, fournis par les Sous-préfets
4	2 015	I. Intér	-la délivrance régulière de récépissé de réception des délibérations conformément à l'article 14 du code des collectivités
5	2 015	I. Intér	-la création et la dotation en agents des services propres du cercle conformément au Décret n°2014-0943/P-RM du 31 décembre 2014
6	2 015	I. Intér	-l'aménagement d'une salle d'archives équipée permettant un meilleur classement des archives
7	2 015	I. Intér	-l'élaboration d'un organigramme du cercle
8	2 015	I. Intér	-la formation du comptable-matières du Cercle
9	2 015	I. Intér	-le classement des archives de l'arrondissement
10	2 015	I. Intér	-la dotation en agents de sécurité des arrondissements de Touna et central
11	2 015	I. Intér	-le renforcement en agents d'exécution des services propres du Cercle de Bla et des arrondissements
12	2 015	I. Intér	-le suivi des banques de céréales du Cercle de Bla conformément aux mesures édictées par le protocole de gestion des banques de céréales
13	2 015	I. Intér	-la régularité dans le contrôle annuel des circonscriptions administratives, conformément aux dispositions du Décret n°2015-0067/P-RM du 13 février 2015
14	2 015	I. Intér	-la dotation régulière des Sous-préfets du Cercle de Bla en imprimés de carte d'identité
15	2 015	I. Intér	-le renouvellement des moyens de locomotion de l'ensemble des Sous-préfets du Cercle de Bla
16	2 015	I. Intér	-la réhabilitation à court terme des logements des Sous-préfets de l'arrondissement central et de Touna présentement en état de délabrement
17	2 015	I. Intér	-la dotation du comptable-matières en imprimés et autres registres officiels de la comptabilité-matières
18	2 015	I. Intér	-l'élaboration et la transmission à terme échu au Préfet, des rapports trimestriels de suivi des banques de céréales conformément aux prescriptions du protocole de gestion des banques de céréales

**Tutelle :** Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Décentralisées

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
19	2 015	I. Intér	-l'ouverture d'un sommier des immeubles bâtis et non-bâtis
20	2 015	I. Intér	-le suivi de la bonne tenue des documents de l'Etat civil dans les communes
21	2 015	I. Intér	-la revue à la hausse substantielle des crédits et appuis des Préfets et Sous-préfets pour les permettre de faire face à l'ampleur des actions à mener
22	2 015	I. Intér	-l'élaboration d'un organigramme de l'arrondissement
23	2 015	I. Intér	-la création et la dotation en agents des services propres de l'arrondissement conformément au Décret n°2014-0943/P-RM du 31 décembre 2014

**Entités vérifiées :** Mairie Comm Urb- Koutiala

1	2 015	CGSP	-la relecture de l'Arrêté n°05-1986/MHU-SG du 29 Août 2005 en vue de sa mise en conformité avec le Décret n°08-346/P-RM du 26 Juin 2008 relatif à l'étude d'impact environnemental et social
2	2 015	CGSP	-la constitution, par le régisseur de recettes, du cautionnement prévu par la réglementation en vigueur en sa qualité de comptable public
3	2 015	CGSP	la constitution du cautionnement prévu par la réglementation en vigueur
4	2 015	CGSP	-l'application du manuel de procédures administratives, financières et comptables des communes du Mali au niveau de la régie de recettes
5	2 015	CGSP	-l'exercice de contrôles périodiques sur le régisseur de recettes et le régisseur d'avances
6	2 015	CGSP	-l'apposition de côtes et parafes sur les quittanciers délivrés au régisseur de recettes de la Mairie
7	2 015	CGSP	-la régularisation, auprès du ministre chargé des Finances, du compte bancaire n° 251 252 417 01/34 de la BOA destiné à recevoir les fonds PACOM
8	2 015	CGSP	-le recouvrement de la somme de 23.287.000 FCFA au titre du reliquat du prix de vente des parcelles à usage d'habitation du lotissement effectué sur le Titre Foncier n°1208 du Cercle de Koutiala
9	2 015	CGSP	-l'organisation d'une consultation publique à l'intention des bureaux d'études d'urbanisme agréés pour la réalisation des études de lotissement
10	2 015	CGSP	-la soumission à une étude d'impact environnemental et social des projets de lotissement d'une superficie supérieure ou égale à 10.000 m²
11	2 015	CGSP	-l'application du manuel de procédures administratives, financières et comptables des communes en ce qui concerne les ressources de la Mairie
12	2 015	CGSP	-la consultation préalable, par le Conseil Communal, des chefs de quartiers concernés par les opérations de lotissement

**Tutelle :** Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Décentralisées

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
13	2 015	CGSP	-la dotation de la régie d'avances d'un coffre fort
14	2 015	CGSP	-le contrôle périodique de la régie d'avances et de la régie de recettes
15	2 015	CGSP	-l'application du manuel de procédures des communes du Mali au niveau des services de la Mairie et du receveur municipal
16	2 015	CGSP	-la constitution d'une commission municipale chargée d'élaborer le rôle fiscal
17	2 015	CGSP	le respect du délai maximal de trois (3) jours pour le reversement des recettes au niveau de la perception
18	2 015	CGSP	-la constitution, par le régisseur d'avances, du cautionnement prévu par la réglementation en vigueur en sa qualité de comptable public
19	2 015	CGSP	-la tenue de la comptabilité matières au sein de la Mairie
20	2 015	CGSP	-l'indication de la nature des dépenses, du montant maximal de l'avance et de son délai de justification dans la délibération instituant la régie d'avances
21	2 015	CGSP	-la nomination d'un régisseur titulaire de recettes
22	2 015	CGSP	-l'indication de la nature des recettes à recouvrer et du montant de l'encaisse autorisée dans la délibération instituant la régie de recettes
23	2 015	CGSP	-la régularisation, auprès du ministre chargé des Finances, du compte bancaire n° 251 252 417 01/BOA destiné à recevoir les fonds PACOM
24	2 015	CGSP	-la constitution du cautionnement prévu par la réglementation en vigueur
25	2 015	CGSP	-l'établissement de l'acte administratif de cession du Titre Foncier n°1208 du Cercle de Koutiala à la Commune Urbaine de Koutiala
26	2 015	CGSP	-l'application du manuel de procédures administratives, financières et comptables des communes du Mali au niveau de la régie d'avances
27	2 015	CGSP	-le recouvrement de la somme de 68.427.000 FCFA au titre du reliquat du prix de vente des parcelles à usage d'habitations du lotissement effectué sur le Titre Foncier n° 58 du Cercle de Koutiala

**Entités vérifiées :** Mairie de la Commune IV

1	2 015	CGSP	-l'adoption de textes portant création de la régie d'avance de la Mairie et des régies de recettes des Centres Secondaires d'Etat Civil
2	2 015	CGSP	-la justification des recettes perçues pendant la période allant du 01/01/2012 au 31/08/2013

**Tutelle :** Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Décentralisées

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
3	2 015	CGSP	-la relecture du texte de création de la régie de recettes du niveau central

**Tutelle :** Ministère de l'Equipeement et des Transports

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rappor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	-------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Créance BOA sur CETRU

1	2 015	CGSP	le respect des dispositions de l'article 27 du Décret N° 10 -681/P-RM du 30 décembre 2010 portant réglementation de la comptabilité matières
2	2 015	CGSP	le visa obligatoire par le DFM de toutes les pièces justificatives des dépenses proposées au paiement du Régisseur Spécial d'avances
3	2 015	CGSP	-le respect des dispositions de l'article 3 du Décret N°09-522/P-RM du 24 septembre 2009 portant création du Comité National de la Dette Publique, en ce qui concerne tout projet d'emprunts par l'Etat
4	2 015	CGSP	-l'interdiction de la justification des dépenses par le Comptable matières adjoint en lieu et place du Régisseur
5	2 015	CGSP	-le respect des dispositions de l'arrêté N°04-1866/MEF-SG du 24/09/2004 fixant la nomenclature des pièces justificatives des dépenses de l'Etat
6	2 015	CGSP	le visa obligatoire par le DFM de toutes les pièces justificatives des dépenses proposées au paiement du Régisseur Spécial d'avances
7	2 015	CGSP	-l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables



**Tutelle :** Primature

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Aménagement Résidence officielle PM

1	2 015	CGSP	-la subordination du lancement d'une procédure de passation de marché public à l'existence de crédits budgétaires suffisants
2	2 015	CGSP	-l'exigence des cahiers de suivi de chantier, le cas échéant
3	2 015	CGSP	-l'élaboration de contrat
4	2 015	CGSP	-la vérification de l'éligibilité des entrepreneurs aux marchés publics
5	2 015	CGSP	-l'appel à la concurrence pour les marchés publics
6	2 015	CGSP	-l'exigence des procès-verbaux de réception, le cas échéant
7	2 015	CGSP	-l'exigence des mentions obligatoires (identité bancaire, numéro d'identification fiscale) sur les factures
8	2 015	CGSP	Le recouvrement des impôts et taxes dus par les opérateurs économiques titulaires de marchés publics et non à jour d'impôts.

**Tutelle :** Ministère de l'Economie et des Finances

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	----------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** DRB- Kayes

1	2 015	CGSP	-la datation de toutes les pièces justificatives, particulièrement les bordereaux de livraison
2	2 015	CGSP	-l'établissement des contrats simplifiés après mise en concurrence par demande de cotation entre, au moins, trois candidats sur la base d'un dossier sommaire écrit
3	2 015	CGSP	-l'inventaire des matériels en approvisionnement et en service à la fin de chaque exercice budgétaire
4	2 015	CGSP	-la codification de l'ensemble du matériel durable
5	2 015	CGSP	-le contrôle périodique formalisé et supervisé du magasin
6	2 015	CGSP	-le respect du maximum de 100 000 FCFA à décaisser par opération en régie
7	2 015	CGSP	-l'établissement des états de rapprochement bancaire
8	2 015	CGSP	-le contrôle périodique formalisé et supervisé de la caisse de la régie
9	2 015	CGSP	-l'établissement de pièce justificative probante pour l'octroi des appuis en nature ou en espèce aux organismes non Publics
10	2 015	CGSP	-le respect des termes de la Convention de Partenariat MEALN/MAT/FNAM, pour la confection et la fourniture de mobiliers scolaires au profit des académies d'enseignement
11	2 015	CGSP	-l'établissement d'attestation de service fait pour toute prestation de service d'un montant inférieur à 2 500 000 FCFA
12	2 015	CGSP	-la bonne tenue des fiches casier au niveau du magasin
13	2 015	CGSP	-la formation des agents en comptabilité-matières
14	2 015	CGSP	-l'établissement d'un état d'inventaire à la fin de chaque exercice budgétaire
15	2 015	CGSP	-la liquidation et la certification de toutes les factures des dépenses effectuées en régie
16	2 015	CGSP	-la mise à jour de fiches détenteurs
17	2 015	CGSP	-l'établissement correct de l'état récapitulatif trimestriel
18	2 015	CGSP	-la formation des agents en comptabilité-matières

**Tutelle :** Ministère de l'Economie et des Finances

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
19	2 015	CGSP	-l'établissement et l'enregistrement des ordres de sortie de matériel durable sur la base d'un document justificatif
20	2 015	CGSP	-le respect de l'encaisse maximum d'un million en régie
21	2 015	CGSP	-l'établissement d'un bordereau de mise en consommation des matières pour toute mise en consommation supérieure à 500 000 FCFA
22	2 015	CGSP	-l'application des pénalités de retard d'un montant total de 2 252 775 FCFA- marchés relatifs à la construction des cantines scolaires au niveau des académies d'enseignements de Kayes, Kita et Nioro
23	2 015	CGSP	-le respect des termes de la Convention de Partenariat MEALN/MAT/FNAM, pour la confection et la fourniture de mobiliers scolaires au profit des académies d'enseignement
24	2 015	CGSP	-l'établissement de pièces justificatives probantes pour les appuis en nature ou en espèce au profit des organismes non Publics

**Entités vérifiées :** Projet d'Assistance Technique pour la Gouvernance budgétaire (PAT) du MEF

1	2 015	CGSP	Les DFM du MEF et du MSHP doivent améliorer leur archivage en constituant pour chaque marché ou contrat un dossier complet comportant toutes les pièces y relatives
2	2 015	CGSP	La DFM du MEN doit veiller à informer les soumissionnaires avant la notification définitive du marché au titulaire. Par ailleurs, elle doit veiller au respect des délais d'exécution (pénalités)
3	2 015	CGSP	-la DFM/MEF et la Section des Comptes de la Cour Suprême doivent établir systématiquement un budget prévisionnel et veiller aux visas sur ordres de missions et production des rapports de missions
4	2 015	CGSP	Les comptes rendus (réunions Comité Pilotage) doivent être produits et diffusés dans les délais réglementaires afin d'éviter un retard dans l'application des décisions du par les structures concernées

**Tutelle :** Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

1	2 015	CGSP	-Inviter le Directeur Général de l'ANPE à procéder au recouvrement des montants accordés pour le financement des projets
---	-------	------	--

**Tutelle :** Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Opération Taxis ANPE/BRS

1	2 015	CGSP	-soumettre au Conseil d'Administration de l'ANPE, le protocole d'accord conclu entre l'ANPE et la BIM-SA dans le cadre du règlement à l'amiable du contentieux
2	2 015	CGSP	-la mise en concurrence des fournisseurs pour toute acquisition de biens ou de services
3	2 015	CGSP	-la mise en place d'une commission de réception pour toute acquisition de biens ou de services
4	2 015	CGSP	-la mise en place d'une commission de sélection chargée d'établir la liste des chauffeurs bénéficiaires pour les opérations futures
5	2 015	CGSP	-la tenue de livre journal de recettes et de dépenses
6	2 015	CGSP	-la tenue d'un inventaire périodique de l'ensemble des véhicules de l'opération
7	2 015	CGSP	-l'expertise de l'ensemble des véhicules
8	2 015	CGSP	-la tenue de livre journal de banque
9	2 015	CGSP	-l'établissement de contrat de location-vente avant toute attribution de véhicule à un chauffeur bénéficiaire
10	2 015	CGSP	-la justification des onze ( 11) véhicules payés par la BRS et non reçu par la CCCTM
11	2 015	CGSP	-la justification des 422 707 938 FCFA payés par les chauffeurs mais non affectés au remboursement de l'emprunt contracté auprès de la BRS
12	2 015	CGSP	-la justification des deux (02) véhicules encore non livrés, de l'opération des 100 taxis, financés par la BIM-SA
13	2 015	CGSP	-la mise en place d'un système d'archivage fiable en vue de sécuriser les documents comptables
14	2 015	CGSP	-la justification des sept (07) véhicules de l'opération taxis financée par la BRS, livrés mais non affectés
15	2 015	CGSP	-La justification de l'attribution des taxis aux 22 bénéficiaires n'ayant pas de comptes ouverts à la BIM-SA, en lieu et place de ceux pour lesquels les comptes ont été ouverts

**Tutelle :** Ministère de l'Education Nationale

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** DFM- MEN

1	2 015	BVG	Exiger du titulaire des marchés de livraison de manuels sur financement extérieur, l'apposition des mentions d'identification définies dans l'accord de financement
2	2 015	BVG	Respecter les délais de signature conjointe des marchés et de visa du Contrôle Financier
3	2 015	BVG	Convier à la réception des manuels scolaires un représentant de la DGMP conformément aux dispositions réglementaires

**Tutelle :** Ministère de l'Elevage et de la Pêche

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** DRSV- Sikasso

1	2 015	I. E. P	Impliquer la DRSV de Sikasso dans la préparation du budg rég
---	-------	---------	--

**Entités vérifiées :** Fonds Vaccin Kkro- Ségou- Mopti

1	2 015		Prendre un acte portant création et modalités de gestion du fonds vaccins
---	-------	--	---

**Tutelle :** Ministère Solidarité Action Humanitaire Reconstruction Nord

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** INFTS

1	2 015	CGSP	Limiter le paiement des indemnités d'encadrement des stages ruraux aux seuls encadreurs réellement présent sur le terrain.
---	-------	------	--



**Tutelle :** Ministère du Développement Rural

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** ARPASO

1	2 015	I. E. P	-Assurer l'entretien des réseaux primaires et de la station de pompage périmètre aménagé rizicole de la plaine de San-Ouest ;
2	2 015	I. E. P	-Veiller au remboursement à Lux-développement du préfinancement des frais de réparation de la station de pompage d'un montant de 19 631 800 FCFA
3	2 015	I. E. P	-Elaborer pour chaque campagne agricole un projet d'arrêté fixant les taux des redevances eau en rapport avec l'ARPASO et le transmettre par voie hiérarchique pour adoption
4	2 015	I. E. P	Prendre pour chaque campagne agricole, un arrêté fixant les % des redevances eau conformément à l'art 20 Protocole Gérance Périmètre Aménagé Rizicole Plaine San- Ouest

**Entités vérifiées :** DNPIA

1	2 015	I. E. P	Procéder à une évaluation du Programme Quinquennal d'Aménagements Pastoraux
---	-------	---------	---

**Entités vérifiées :** O.N- Ségou

1	2 015	CGSP	-justifier le reversement dans la caisse de l'ORTM Ségou de la somme de 1 800 000 FCFA dont le chèque a été établi à son nom
2	2 015	CGSP	-poursuivre les acteurs de faux enregistrements devant la justice

**Tutelle :** Ministère de la Défense et des Anciens combattants

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Contrats dérogatoires / DFM- MDAC

1	2 015	CGSP	Respecter les dispositions de Décret 97-192/P-RM du 09 juin 1997, portant Règlement Général de la comptabilité Publique, notamment celles relatives après service fait
2	2 015	CGSP	Expliquer les écarts défavorables remarquables constatés entre les prix réels de certaines acquisitions et leurs prix prévisionnels

**Tutelle :** Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Contrat dérog DFM- MSPC

1	2 015	CGSP	Recouvrer la somme de 7 852 339 FCFA correspondant au montants des enregistrements fictifs des contrats aux services des impôts
---	-------	------	---

**Tutelle :** Ministère de l'Agriculture

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Centr Nat Lutte Criquet Péler

1	2 015	I. A	-Relire les textes de création, d'organisation et les modalités de fonctionnement du CNLCP
2	2 015	I. A	-Elaborer un manuel déterminant la création l'organisation et les modalités de fonctionnement des brigades de veille
3	2 015	I. A	-Elaborer des requêtes de financement à l'intention des partenaires potentiels du domaine (FONDATIONS, US.AID, PNUD, FAO, AFD etc.) et organiser des plaidoyers au niveau du FNAA
4	2 015	I. A	-Maintenir une bonne combinaison et une synergie d'action entre les différentes sources de collecte, d'analyse et de diffusion des informations
5	2 015	I. A	-Soumettre au département de tutelle une demande de paiement d'arriérés de cotisation de 140 000 SUSA par le gouvernement du Mali à l'organisation régionale (CLCPRO)
6	2 015	I. A	-Reconstruire les locaux de la Base de Gao et des points d'appui de Kidal et d'Aguel -hoc, anéantis par le conflit armé du Nord
7	2 015	I. A	-Prendre les mesures idoines pour l'adoption du Cadre de Gestion du Risque Acridien (CGRA) en relation avec les partenaires concernés
8	2 015	I. A	-Créer les brigades de veille selon la norme /village au niveau des cercles concernés dès l'avènement de la paix dans les régions du Nord
9	2 015	I. A	-Préparer les projets de textes de création, d'organisation et les modalités de fonctionnement du CNLCP en vue de les soumettre au département de tutelle

**Entités vérifiées :** O.N- Macina

1	2 015	I. A	Faire prendre une décision portant création du cadre organique de la Zone de Ké-Macina
2	2 015	I. A	Prévoir un poste de comptable-matières adjoint au niveau de la zone
3	2 015	I. A	Procéder à la relecture du manuel de procédures et le faire valider par le contrôle des services publics
4	2 015	I. A	Mettre fin au cumul des fonctions de caissier recettes et caissier dépenses afin de minimiser tout risque
5	2 015	I. A	Veiller à faire respecter par le service d'Audit, les fréquences de contrôle des mouvements de caisse et de banque
6	2 015	I. A	Assurer la formation continue du personnel

**Entités vérifiées :** Serv Semencier

1	2 015	I. A	Veillez au renforcement des capacités du personnel existant
---	-------	------	---

**Tutelle : Ministère de l'Agriculture**

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
2	2 015	I. A	Procéder à la relecture Du DECRET N°91-205/P.M-RM du 24 Aout 1991 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Service Semencier National, Veiller à son application
3	2 015	I. A	Procéder à la relecture de l'ARRETE N°2011/2219/MA-SG du 09 juin 2011 portant Nomination des membres du Comité National Semences D'Origine Végétale (CNSOV)
4	2 015	I. A	2.Veiller à l'application des DECRETS N°91-205/P.M-RM du 24 Aout 1991, N°10428/P-RM du 09 Aout 2011 et l'ARRETE N° 2011/2219/MA-SG du 09 juin 2011 (tenue des instances du Service)
5	2 015	I. A	Procéder au remplacement des postes vacants et étoffer
6	2 015	I. A	Procéder à l'élaboration d'un manuel des procédures pour le Service Semencier National
7	2 015	I. A	Proposer au Ministre la relecture des différents décrets et arrêtés

**Tutelle :** Ministère de l'Agriculture

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rappor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	-------------------------	----------------------------------	-----------------------